



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

**OBSERVATOIRE
HYDROLOGIQUE**

**BULLETIN DE SITUATION
HYDROLOGIQUE DU
BASSIN ADOUR-GARONNE**

Mars 2025

Synthèse bimestrielle au 1^{er} mars 2025

Un début d'année contrasté

Le début de l'année présente des précipitations inégalement réparties dans l'espace et dans le temps : avec un mois de janvier plutôt humide et février sec. Le Nord et l'Ouest du territoire sont les secteurs les plus pluvieux en janvier. Le rapport à la normale montre un mois de janvier normal à excédentaire alors que février est très majoritairement déficitaire sur l'ensemble du bassin. Les pluies efficaces affichent le même constat. Un assèchement des sols est visible au 1^{er} mars avec des sols dont l'indice d'humidité reste autour de la normale. L'enneigement étant faible cet hiver, l'équivalent en eau du manteau neigeux est sous le quintile bas. Les faibles précipitations de février provoquent une dégradation des débits mensuels sur une part importante des points nodaux du bassin (42 %). Le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 88,7 %. Ce taux est le deuxième meilleur taux depuis 2016 malgré un ralentissement de la progression du remplissage les dernières semaines. L'évolution du niveau des eaux souterraines est dans la moyenne grâce à une recharge importante en début d'année hydrologique mais se dégrade rapidement suite aux faibles précipitations du mois de février. L'évolution de la situation sera suivie attentivement en sortie d'hiver pour préparer la période d'été.

Patrick BERG

Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Sommaire

Synthèse.....	2	Débits journaliers et débits de référence.....	12
Précipitations mensuelles.....	3	Hydraulicité.....	14
Rapport aux normales des précipitations.....	5	Débits.....	16
Pluies efficaces.....	7	Réserves en eau.....	19
Indicateur d'humidité des sols.....	9	Niveau des eaux souterraines.....	21
Enneigement.....	11	Arrêtés de restriction.....	22
		Glossaire.....	23



Durant le mois de janvier, les précipitations sont inégalement réparties. Présentes au nord et à l'ouest (de 100 mm à 250 localement), elles se font plus rares dans le Midi-toulousain (entre 60 et 80 mm). En février, les précipitations sont plus faibles avec un cumul maximum de 100 mm. Comme en janvier, les départements les moins pluvieux sont ceux du centre du bassin (Haute-Garonne et département voisins). Le rapport à la normale est, pour janvier, moyen au sud et excédentaire au nord. En février, le constat est plus alarmant avec un déficit global de précipitations allant jusqu'à 75 % dans le Tarn-et-Garonne. Globalement, les cumuls depuis janvier restent proches des normales.

De même, les pluies efficaces atteignent en janvier jusqu'à 250 mm mais ne dépassent pas 100 mm en février. Depuis septembre, les cumuls les plus importants sont au sud-ouest et au nord-est du bassin. La partie centrale présente des valeurs plus faibles.

L'humidité des sols en février est autour de la normale sur l'ensemble du bassin.

Malgré quelques chutes de neige depuis le 1^{er} janvier, l'enneigement des Pyrénées est faible ; l'équivalent en eau du manteau neigeux est sous le quintile bas au 1^{er} mars.

L'ensemble des points nodaux du bassin est resté au-dessus des valeurs de débit d'objectif d'étiage et ce durant tout le mois de janvier et février, ce qui est attendu en hiver.

Les précipitations du mois de janvier ont permis une amélioration de l'hydraulicité. Cependant le mois de février, bien moins généreux en précipitations, provoque une dégradation importante des débits mensuels sur le territoire. Les secteurs les plus dégradés sont les sous-bassins de l'Adour, de la Garonne, du Tarn et de l'Aveyron.

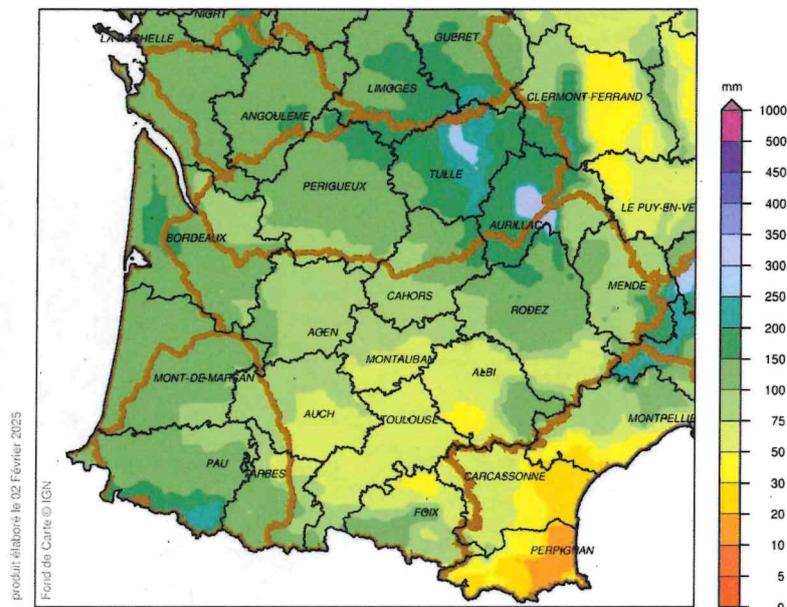
Au 1^{er} mars, les retenues des différents sous-bassins présentent des taux de remplissage globalement au-dessus de 90 %, sauf pour la Garonne : 76,6 %. En rapport avec l'année dernière à la même période, ces taux sont supérieurs de 11 points et cela malgré une progression ralentie ces dernières semaines. Les deux plus grosses retenues non conventionnées du territoire : Monbel (60 Mm³) et la Ganguise (44 Mm³) sont toutes les deux remplies à 71,5 %.

Concernant les eaux souterraines, en février, la majorité des évolutions (39 %) correspond à une baisse, en général limitée à 1 classe (32 %).

Aucun arrêté de restriction n'est en vigueur sur le bassin Adour-Garonne au 1^{er} mars 2025.



Bassin Adour Garonne
Cumul de précipitations
Janvier 2025



Précipitations de janvier 2025

La première décennie du mois de janvier est perturbée, les pluies sont régulières, mais sans excès (sauf le 10 janvier). Entre le 12 et le 19 janvier, les conditions anticycloniques s'installent apportant un temps sec et frais.

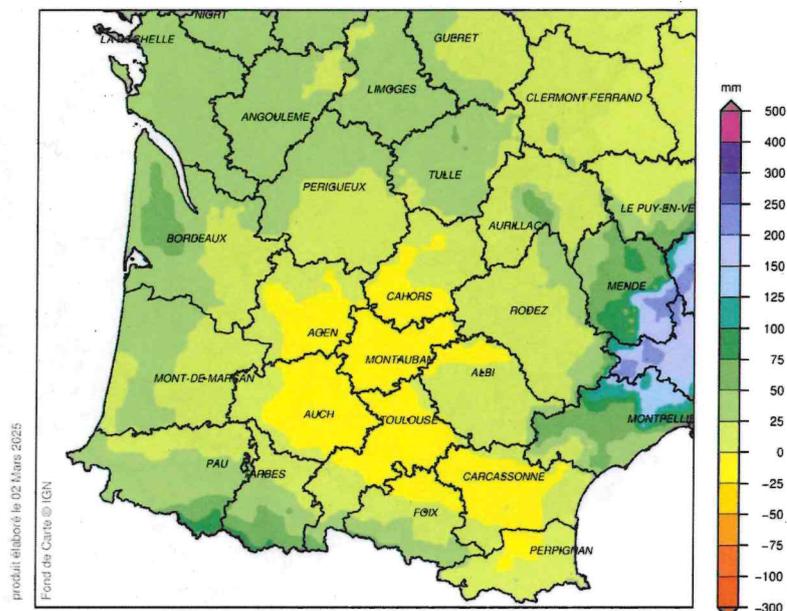
A partir du 20 janvier, le temps redevient agité et pluvieux notamment les 27 et 28 janvier avec le passage de la tempête "HERMINIA".

Sur l'ensemble du mois, les cumuls sont compris entre 100 et 150 mm sur les Pyrénées, les départements littoraux, les Charentes, la Dordogne ainsi que sur l'Aubrac et les monts de Lacaune.

Sur le Midi toulousain, en plaine, les cumuls sont plus faibles (entre 60 et 80 mm). Enfin, sur le Limousin et le Cantal, les cumuls sont compris entre 150 et 200 mm, jusqu'à 250 mm sur le plateau de Millevaches et sur le relief du Cantal.



Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
Février 2025



Précipitations de février 2025

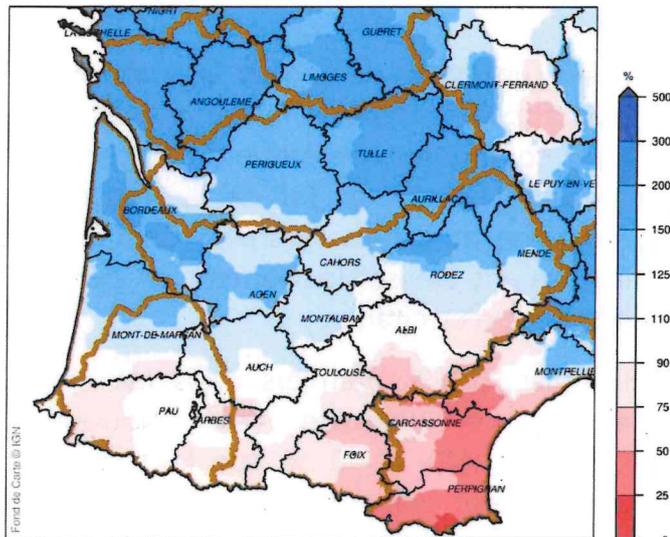
À l'exception du premier jour, les conditions sont anticycloniques en février avec un temps sec et froid jusqu'au 6, puis en seconde décade, du 15 au 20 et ainsi que le 28 février.

Du 7 au 14 et en dernière décade, les perturbations s'enchaînent, les pluies sont régulières, mais avec de fortes disparités : souvent très faibles en plaine sur le Midi-Toulousain, passagèrement plus modérées sur la côte Aquitaine, le Nord-ouest du bassin, le long des Pyrénées et fortes localement par effet orographique (associé à l'ascension d'air humide au-dessus d'une montagne) en flux méditerranéen, parfois sous forme de neige.

Au final, le cumul mensuel n'excède pas 50 mm sur une large partie du bassin, avec des cumuls faibles (moins de 20 mm) sur le Midi-toulousain. Les zones les plus arrosées sont la façade atlantique (en particulier le Médoc avec 75 à 100 mm) et les Pyrénées, avec plus de 75 mm sur les hauteurs.

Rapport aux normales des précipitations

Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations
Janvier 2025



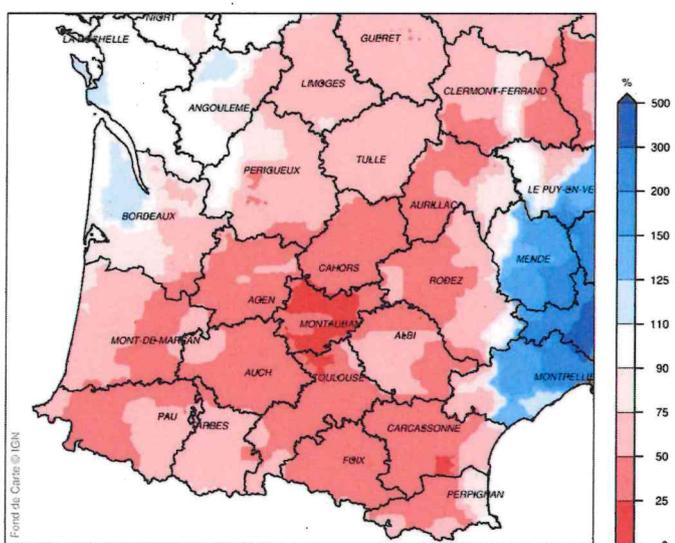
Rapport à la normale des précipitations de janvier 2025

Les pluies sont excédentaires sur les deux tiers nord du bassin avec un excédent de 20 % à 40 % et jusqu'à 80 % sur les Charentes, le Limousin et le Cantal.

Sur les départements pyrénéens et le Tarn, le cumul de pluie est déficitaire de 10 à 20 %.

Sur les Pyrénées, l'enneigement reste en-dessous des normales de saison.

Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations
Février 2025



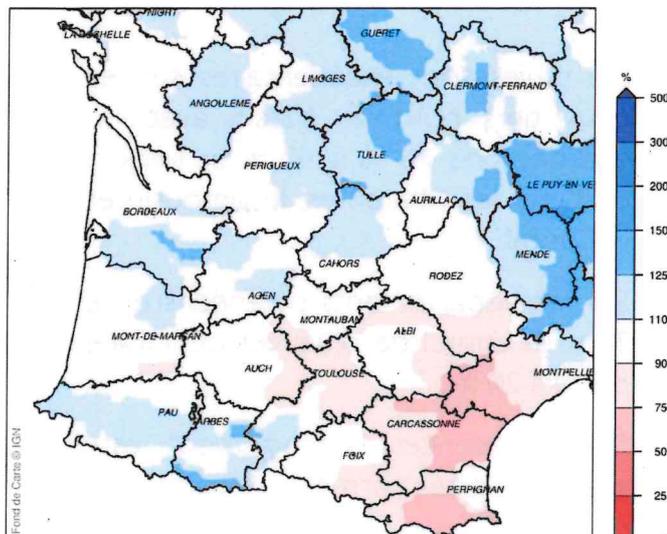
Rapport à la normale des précipitations de février 2025

En rapport à la normale mensuelle, les précipitations de février 2025 sont majoritairement déficitaires de 50 à 75 %, en particulier de l'est de l'Aquitaine à l'est du bassin Adour-Garonne ; ce déficit est très marqué sur le Tarn-et-Garonne (plus de 75 %).

Seule exception, la zone s'étirant de la Gironde aux Charentes où les pluies sont dans la normale ou localement excédentaires (jusqu'à 25 %).

Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 du cumul de précipitations
Année hydrologique

Rapport à la normale des précipitations de septembre 2024 à février 2025

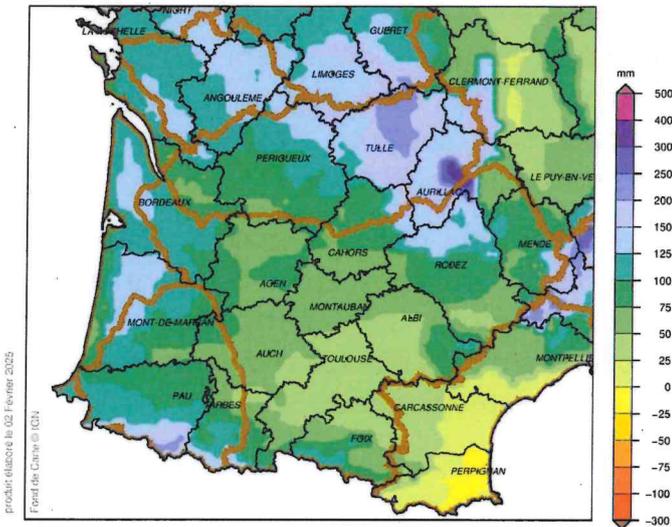


Après un mois de janvier globalement bien arrosé, le mois de février, plutôt sec, vient compenser une partie de l'excédent qui était présent à l'Est de la Nouvelle-Aquitaine et sur les Pyrénées. Cela vient légèrement creuser localement un déficit en plaine d'Occitanie.

Le bilan des 6 premiers mois est ainsi encore excédentaire en Nouvelle-Aquitaine (20 à 40 % sur la Corrèze, globalement compris entre +20 et -10 % localement) ou dans les Pyrénées, et encore proche de l'équilibre sur Midi-Pyrénées, mais avec des déficits locaux (10 à 20% sur les bassins de la Garonne moyenne, Tarn aval, 10 à 30 % sur le bassin de l'Agout ou au centre de celui du Tarn).

Pluies efficaces de janvier 2025

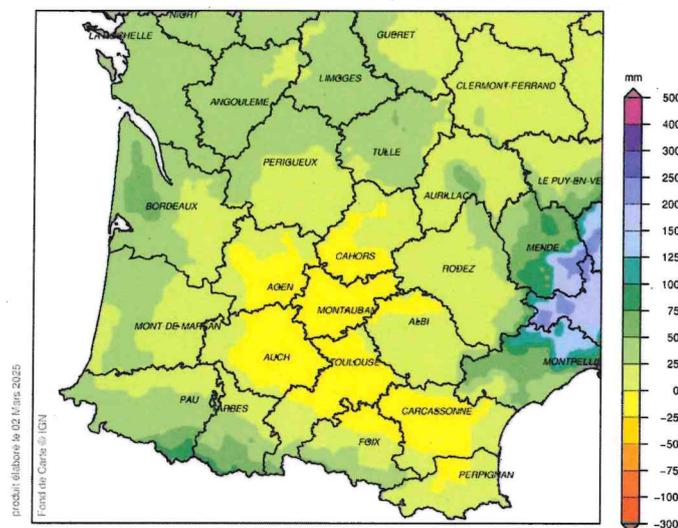
Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
Janvier 2025



Le bilan hydrique est positif sur l'ensemble de la région. Les précipitations efficaces sont comprises entre 75 et 150 mm sur les départements de la Nouvelle-Aquitaine ainsi que sur les Pyrénées, elles montent jusqu'à 200 mm sur le Limousin et l'Aubrac voire 250 mm aux abords du Massif Central.

En Occitanie, en plaine, les pluies efficaces enregistrées sont comprises entre 25 mm et 75 mm.

Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
Février 2025



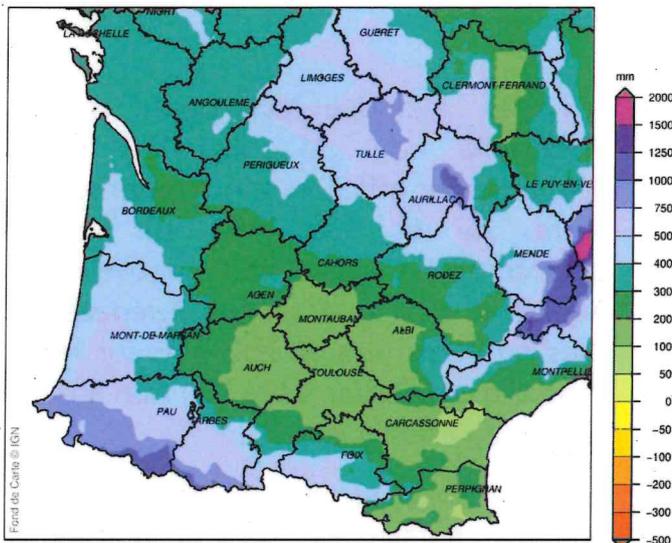
Pluies efficaces de février 2025

Du fait des conditions anticycloniques et des flux méditerranéens revenus régulièrement, l'ensoleillement est excédentaire et les températures au-dessus des normales.

Ainsi, si l'effet dû à l'évapotranspiration est contenu dans les zones où il a le plus plu, avec un bilan hydrique positif (jusqu'à 50 mm sur les départements côtiers, 75 mm sur le bassin de la Gironde, 100 mm en montagne dans les Pyrénées et 150 sur le bassin Tarn amont), il contribue à renforcer le déficit avec un bilan hydrique négatif jusqu'à 25 mm en plaine de Midi-Pyrénées et Est-Aquitaine.

Pluies efficaces de septembre 2024 à février 2025

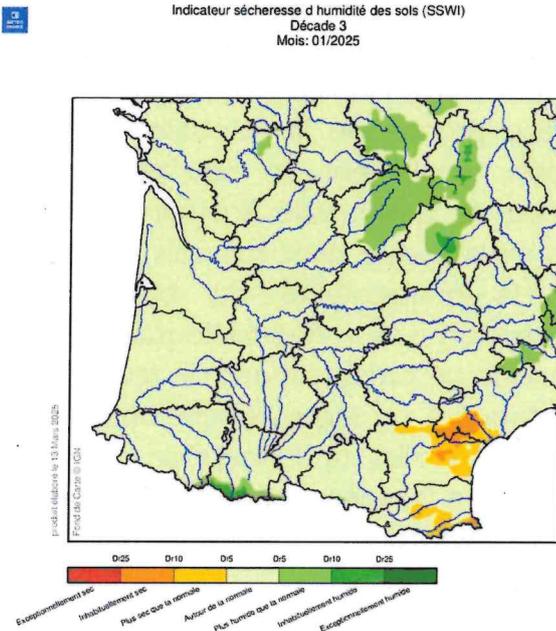
Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
De Septembre 2024 à Février 2025



Depuis le mois de septembre 2024, les précipitations ont amené des cumuls inégalement répartis. Le sud, l'ouest et le nord-est du bassin présentent des cumuls allant de 300 à 1 000 mm et plus localement jusqu'à 1250 mm sur les sommets des Pyrénées.

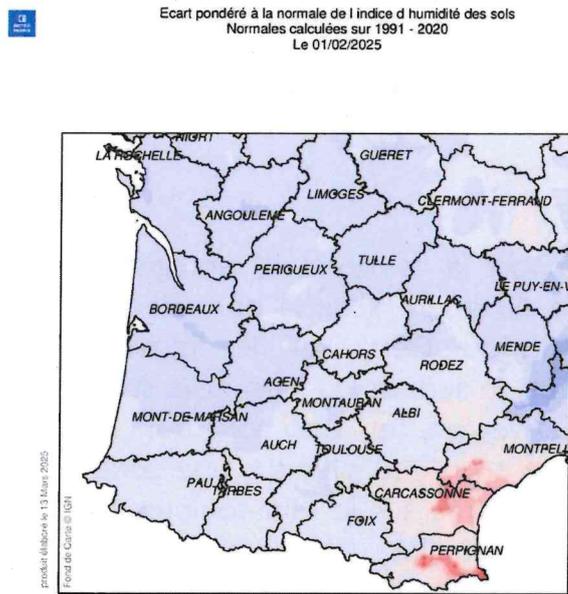
Les parties plus centrales, Tarn-et-Garonne, Tarn, Gers, Lot-et-Garonne et la Haute-Garonne sont nettement moins touchées par les précipitations. Les cumuls sur ces secteurs vont de 50 à 200 mm.

Indicateur d'humidité des sols pour la 3ème décade de janvier 2025



Suite aux précipitations du mois de janvier 2025, les sols se sont humidifiés et sont saturés sur la quasi-totalité de la région. Seuls les secteurs de Toulouse, Montauban, Albi et Auch ont des sols plus secs et non saturés.

Au 1^{er} février, l'indice d'humidité des sols est proche de la normale sur les départements pyrénéens, le Gers, le Tarn et le Tarn-et-Garonne.



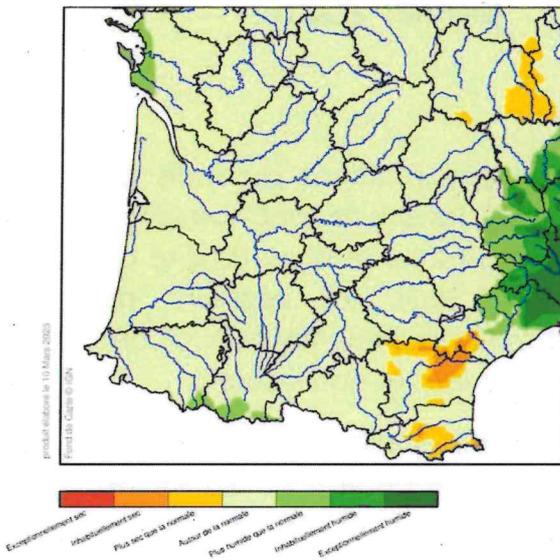
Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1er février 2025

Globalement, l'indice d'humidité des sols est homogène et supérieur à la normale de 10 % à 20 %.

Indicateur d'humidité des sols pour la 3ème décennie de février 2025

Suite aux précipitations de janvier qui avaient porté l'indice d'humidité à un niveau proche de la normale sur la région, localement un peu plus sur l'ouest de la Nouvelle Aquitaine et le sud de la Lozère, avec des sols saturés sur la quasi-totalité du bassin à l'exception du Midi-toulousain; le manque de précipitations de février a contribué à un léger assèchement au Sud et à l'Est (à l'exception de la montagne Pyrénéenne, de la Lozère et du Sud Aveyron).

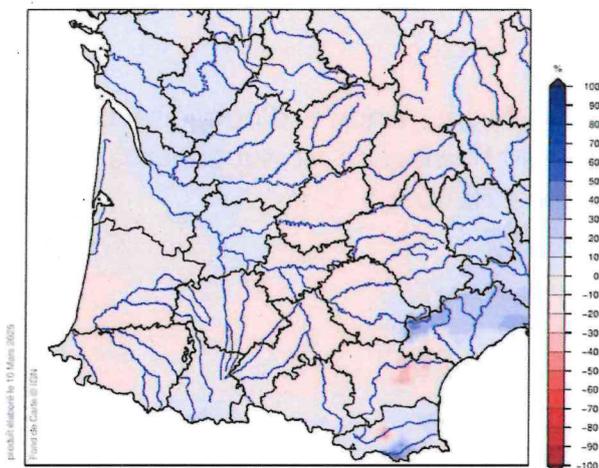
Indicateur sécheresse d'humidité des sols (SSWI)
Février 2025 - décennie 3



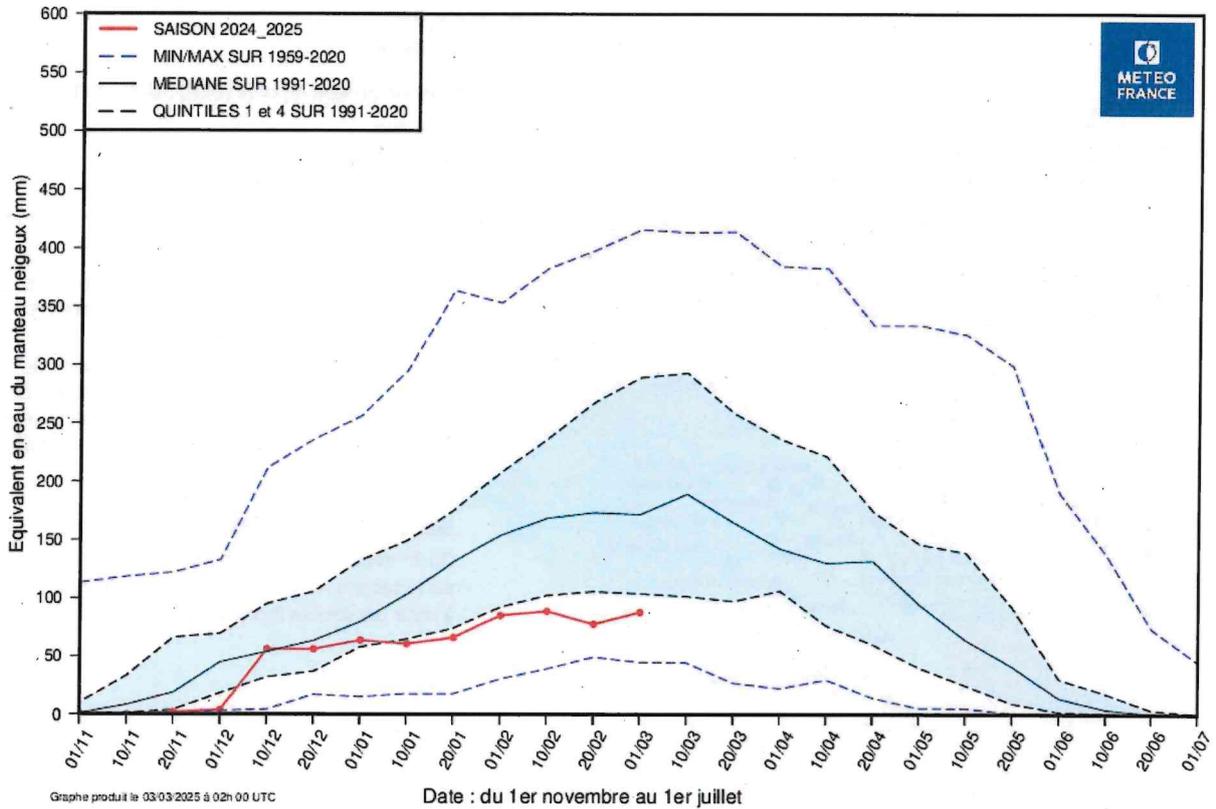
Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1er mars 2025

Le rapport à la normale enregistre jusqu'à -10 à -20 % de la normale au nord-est du Gers, sur le Tarn-et-Garonne, le sud-est du Tarn et le sud-ouest Aveyron, et des sols qui se désaturent un peu plus sur une zone élargie centrée sur le Midi-toulousain. Ailleurs, sur les Charentes et la Gironde, l'indice l'humidité des sols est légèrement supérieur à la normale (entre 10 et 20 %).

Ecart à la normale de l'indice d'humidité des sols le 9 Mars 2025

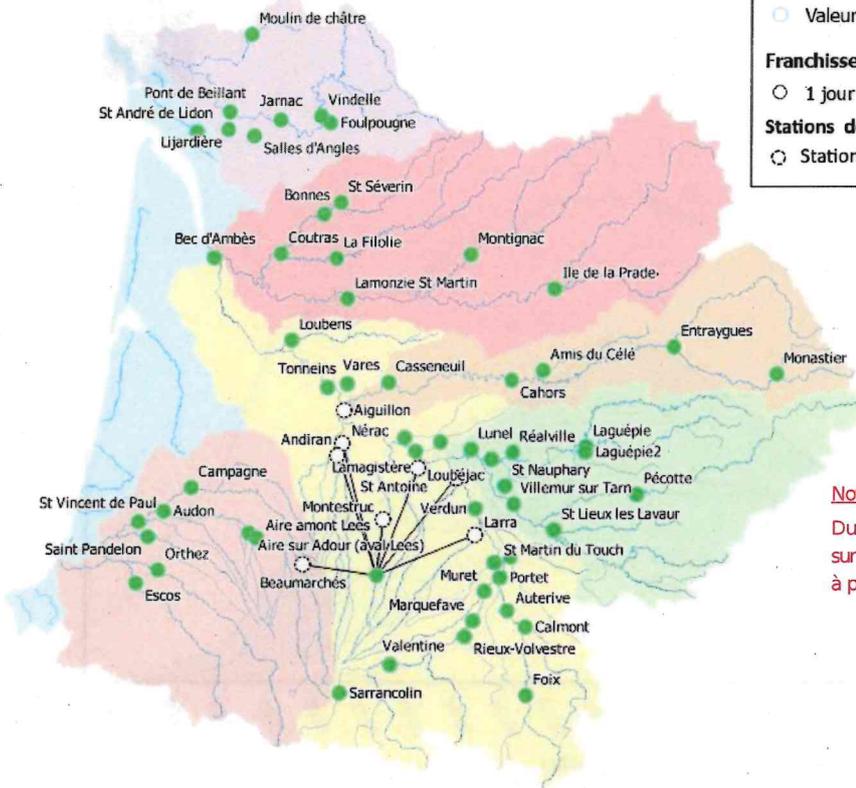


**EQUIVALENT EN EAU DU MANTEAU NEIGEUX (MODELE SIM2)
PYRENEES (Altitude > 1000 m.)**



Malgré quelques chutes de neige depuis le 1^{er} janvier, l'équivalent en eau du manteau neigeux est sous le quintile bas des valeurs historiques 1991-2020. Une période de fonte est visible entre le 10 et le 20 février puis une augmentation est visible, due à de nouvelles chutes à la fin du mois. Le manteau neigeux reste très bas pour la saison.

Janvier 2025



Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 6 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- 1 jour ou plus

Stations de calculs associés au système Neste

- Station de calcul

Nota :

Cette carte montre la comparaison du débits moyens journaliers (QMJ) , avec la valeur du DOE.

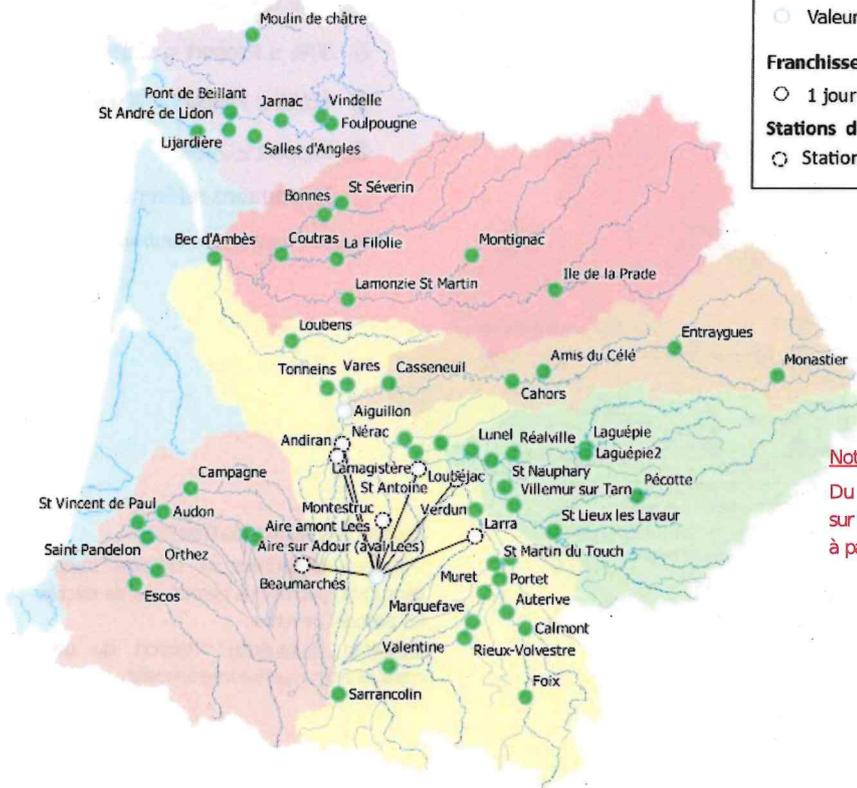
Cette représentation de la situation diffère de l'indicateur de satisfaction du DOE inscrit dans le SDAGE. Ce dernier est analysé annuellement.

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

Du 1^{er} lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

L'ensemble des points nodaux du bassin est resté au-dessus des valeurs de débit d'objectif d'étiage et ce durant tous le mois de janvier, ce qui est attendu pour la saison.

Février 2025



Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 6 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- 1 jour ou plus

Stations de calcul associés au système NESTE

- Station de calcul

Nota :

Cette carte montre la comparaison du débits moyens journaliers (QMJ) , avec la valeur du DOE.

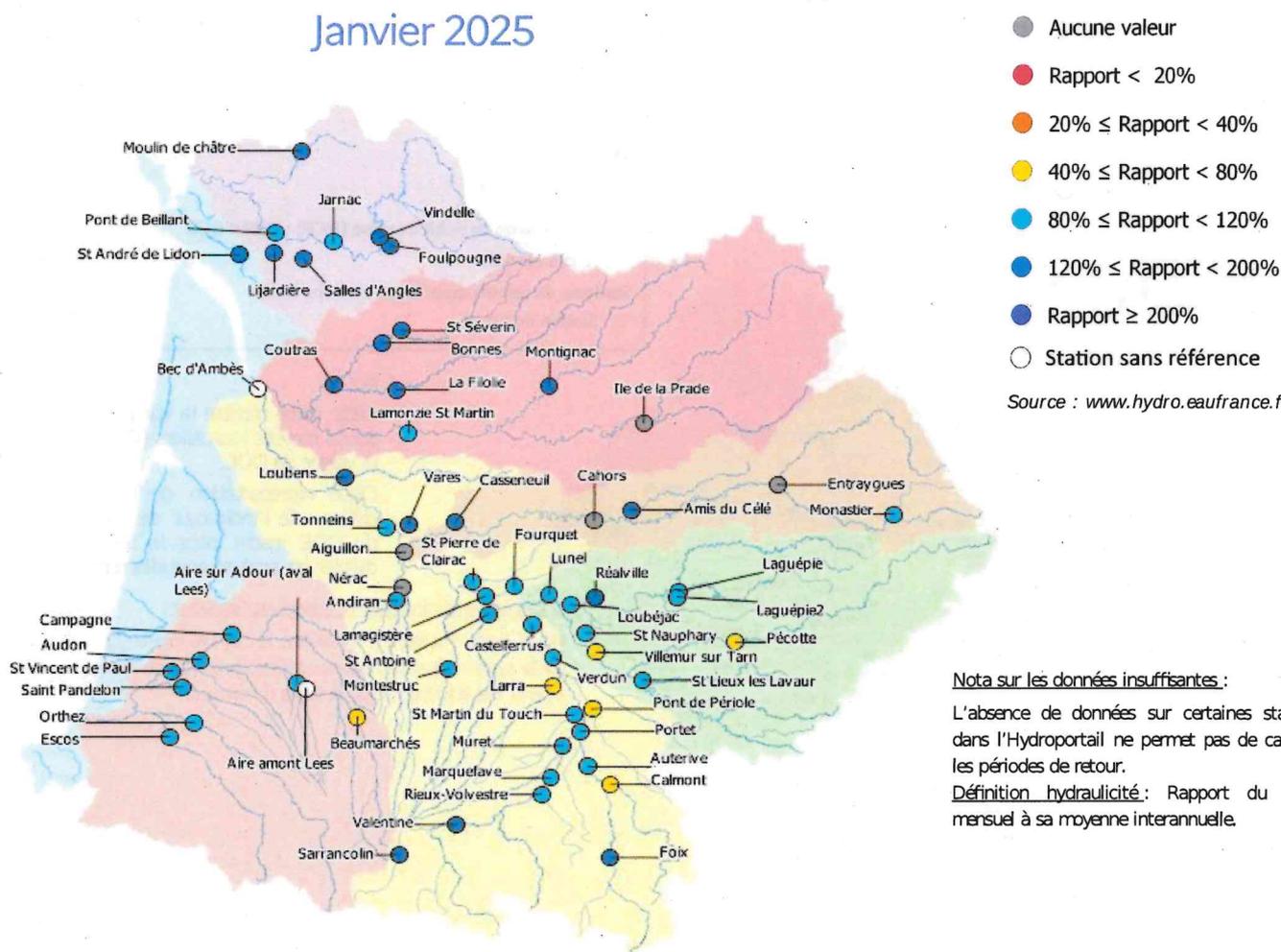
Cette représentation de la situation diffère de l'indicateur de satisfaction du DOE inscrit dans le SDAGE. Ce dernier est analysé annuellement.

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

Du 1^{er} Lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

Comme pour le mois de janvier, l'ensemble des points nodaux du bassin est resté au-dessus des valeurs de débit d'objectif d'étiage et ce durant tous le mois de février, ce qui est attendu pour la saison.

Janvier 2025



Nota sur les données insuffisantes :

L'absence de données sur certaines stations dans l'Hydroportail ne permet pas de calculer les périodes de retour.

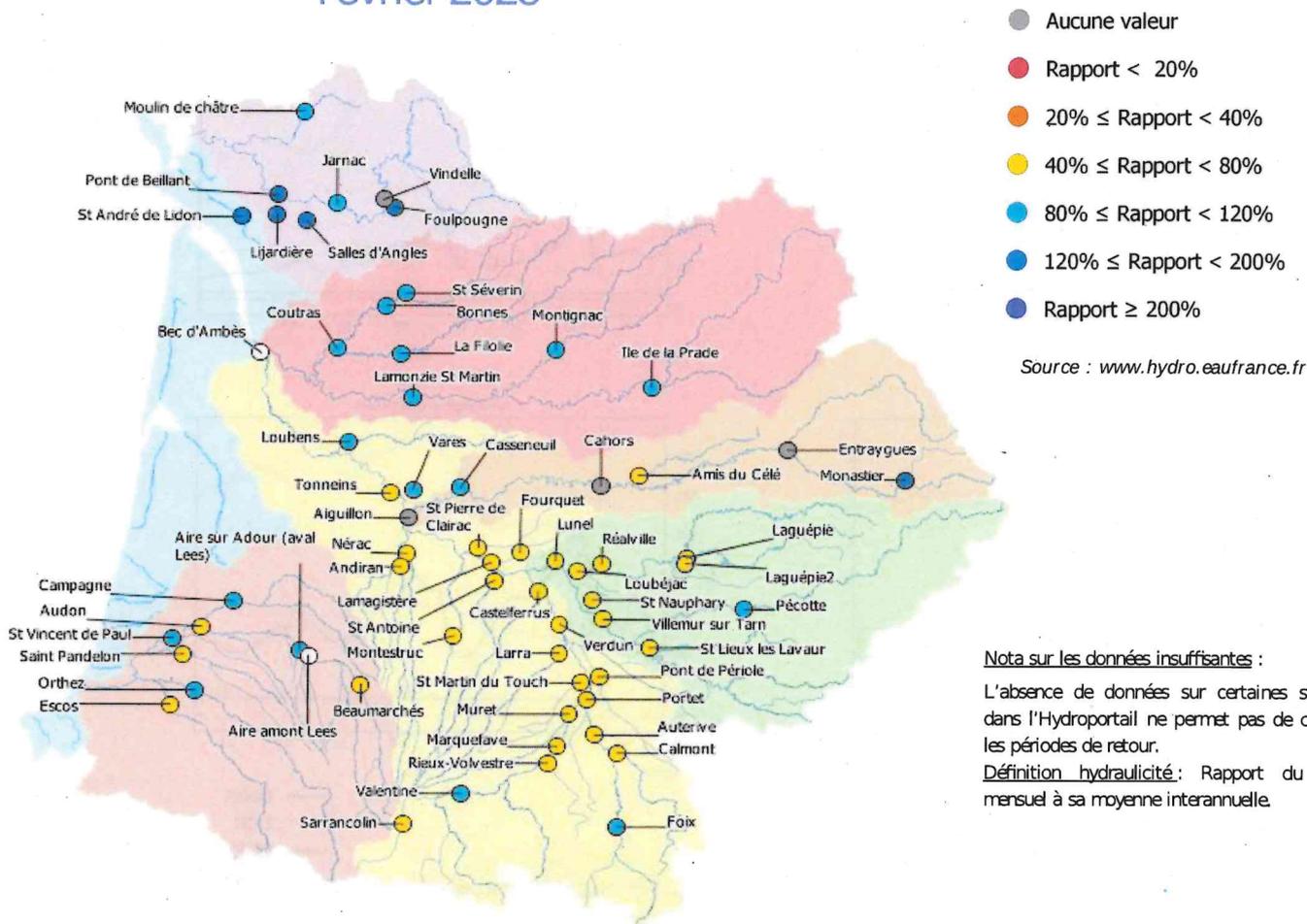
Définition hydraulicité: Rapport du débit mensuel à sa moyenne interannuelle.

Les précipitations du mois de janvier ont permis une amélioration de l'hydraulicité. Cette amélioration se traduit par une diminution des stations ayant une hydraulicité comprise entre 40 et 80 % (-9 stations) et une augmentation ayant une hydraulicité comprise entre 80 et 200 % (+ 7 pour la catégorie 80 – 120 % et +3 pour la catégorie 120 – 200 %).

Les secteurs les plus en difficulté sont la Garonne dans le département de la Haute-Garonne, le Tarn et le Bouès (en amont du sous-bassin versant de l'Adour).

Hydraulicité	Nombre de stations au 1er janvier	Nombre de stations au 1er février	Différence
Inférieur à 20%	0	0	0
Entre 20 et 40%	0	0	0
Entre 40% et 80%	15	6	-9
Entre 80% et 120%	25	32	7
Entre 120% et 200%	16	19	3
Supérieur à 200%	0	0	0
Absence de données	6	5	-1
Total	62	62	0

Février 2025



Nota sur les données insuffisantes :

L'absence de données sur certaines stations dans l'Hydroportail ne permet pas de calculer les périodes de retour.

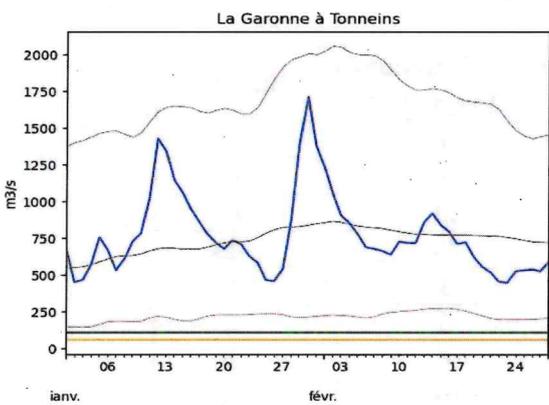
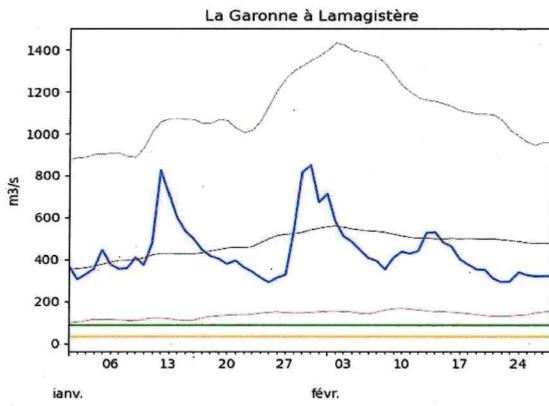
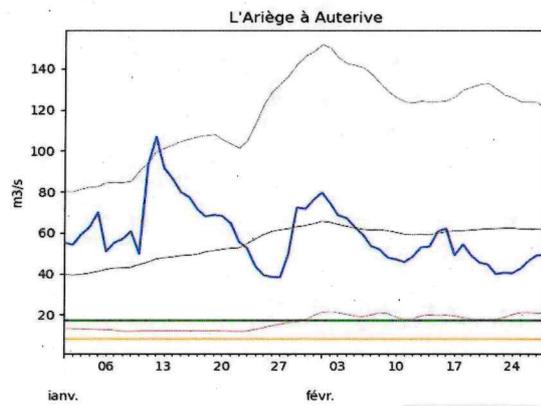
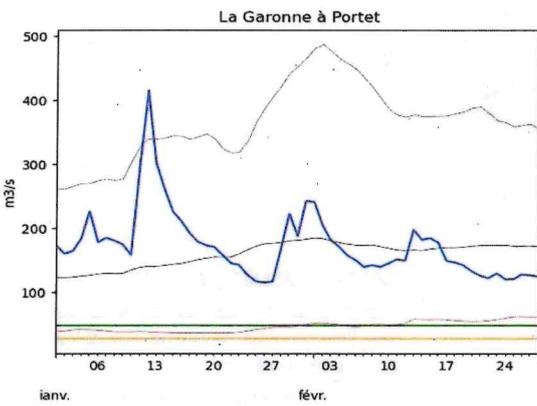
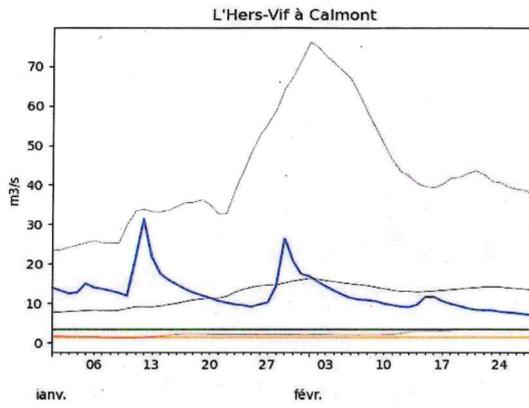
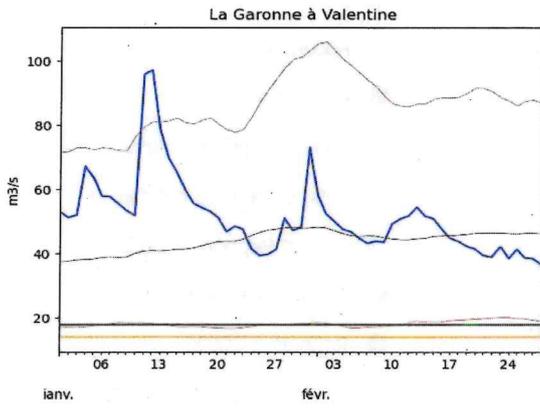
Définition hydraullicité : Rapport du débit mensuel à sa moyenne interannuelle.

Les faibles précipitations du mois de février ont très nettement dégradé l'hydraullicité. Les chiffres traduisent une dégradation avec le déclassement de 26 stations ayant une hydraullicité comprise entre (80 et 200 %) pour rejoindre la catégorie hydraullicité comprise entre 40 et 80 %.

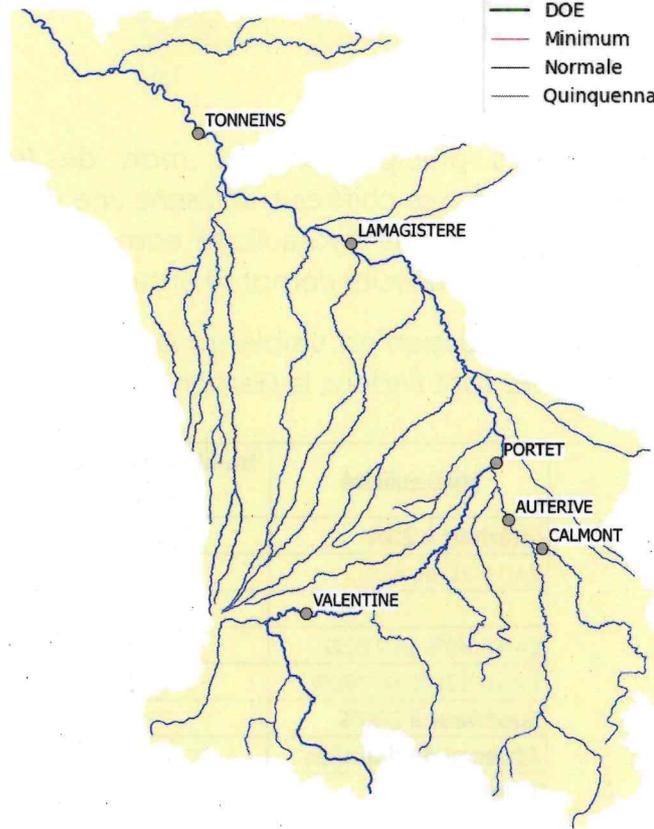
Cette dégradation est visible sur la partie sud du territoire. Les sous-bassin les plus concernés sont l'Adour, la Garonne, le Tarn et l'Aveyron.

Hydraullicité	Nombre de stations au 1er février	Nombre de stations au 1er mars	Différence
Inférieur à 20%	0	0	0
Entre 20 et 40%	0	0	0
Entre 40% et 80%	6	33	27
Entre 80% et 120%	32	19	-13
Entre 120% et 200%	19	6	-13
Supérieur à 200%	0	0	0
Absence de données	5	4	-1
Total	62	62	0

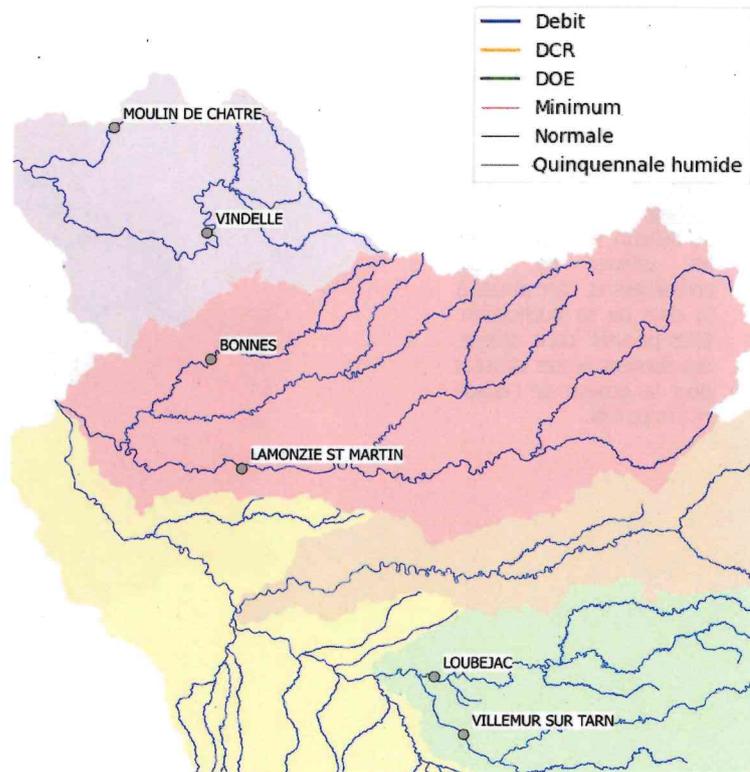
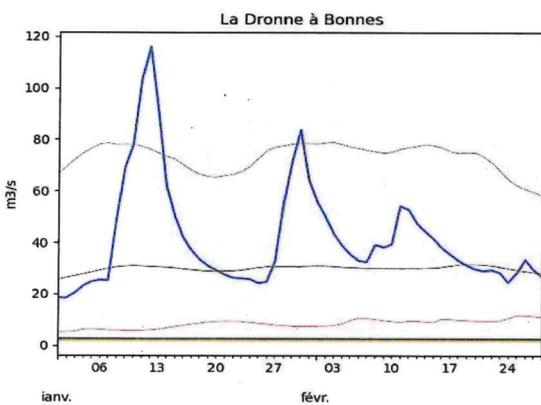
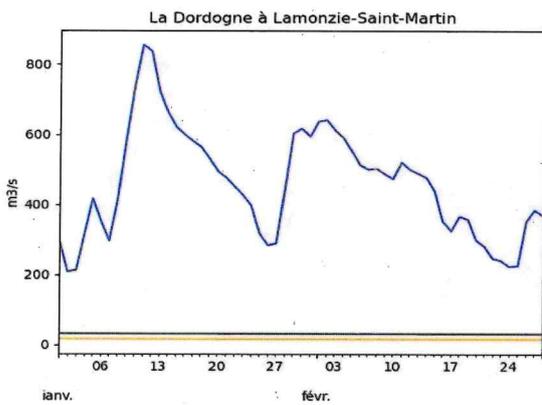
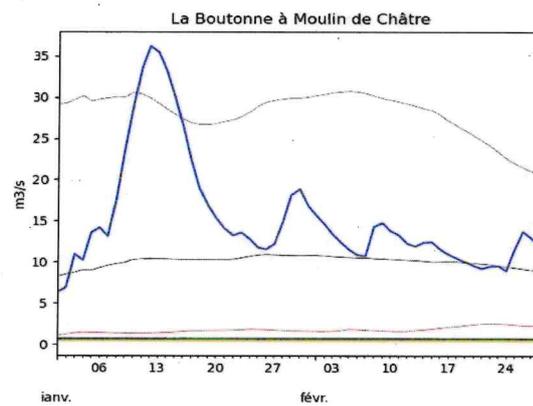
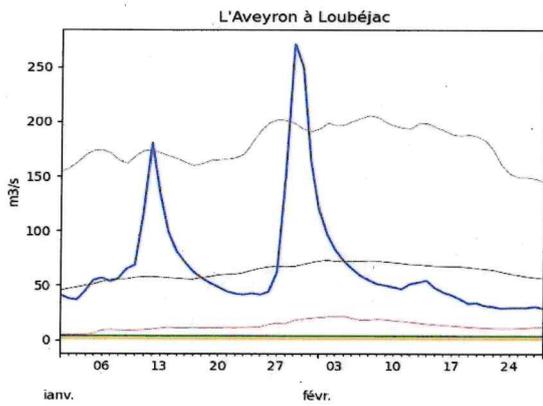
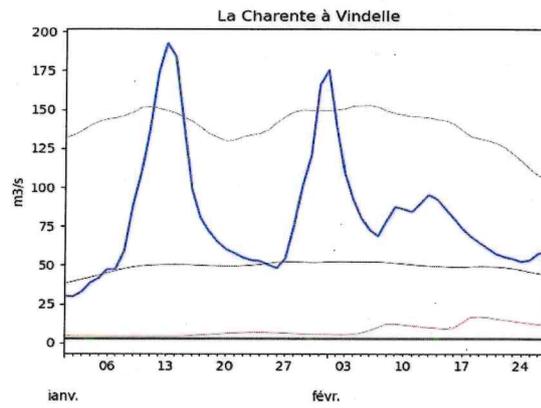
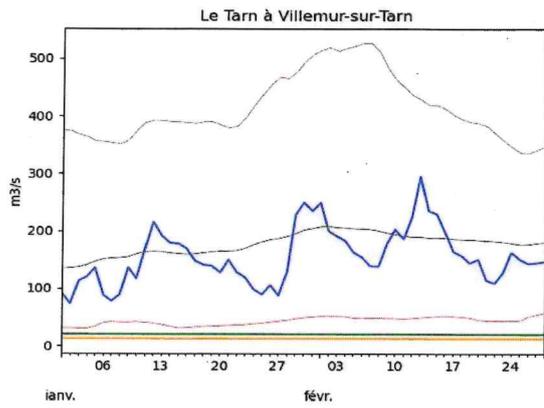
Débits journaliers – Axe Garonne



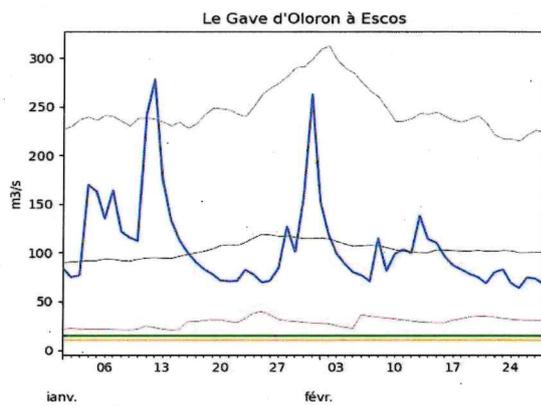
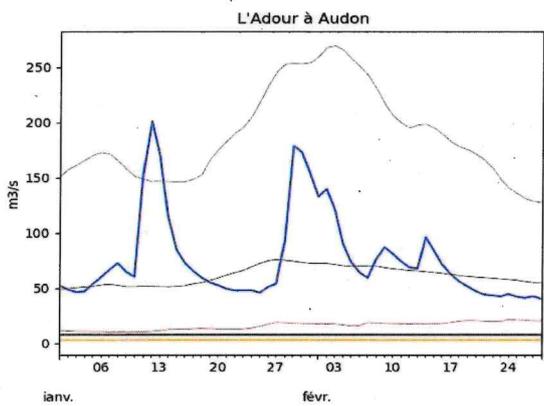
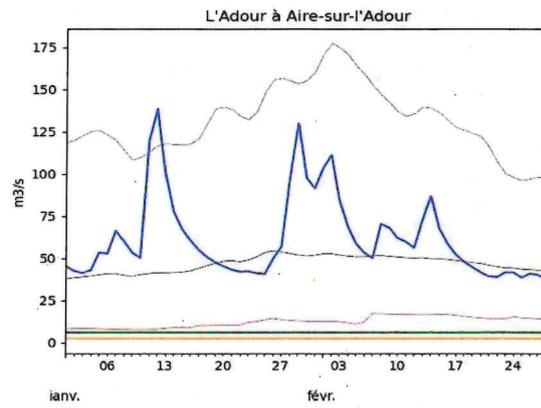
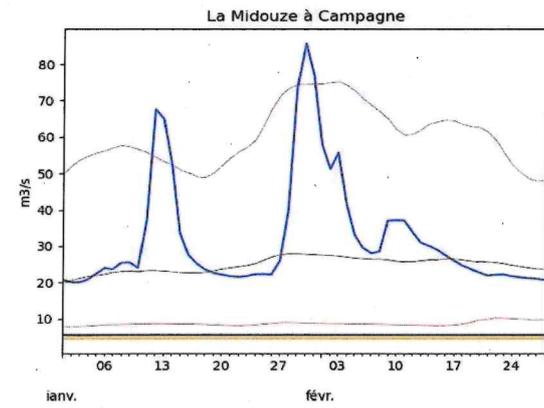
- Débit
- DCR
- DOE
- Minimum
- Normale
- Quinquennale humide



Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne

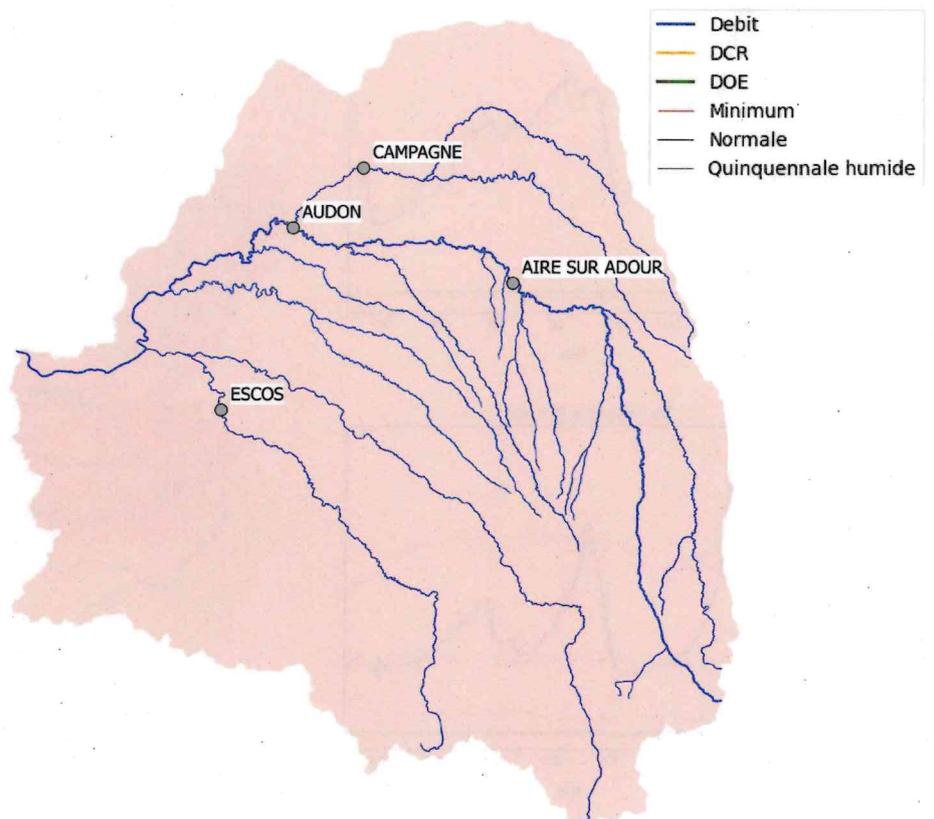


Débits journaliers – Axe Adour

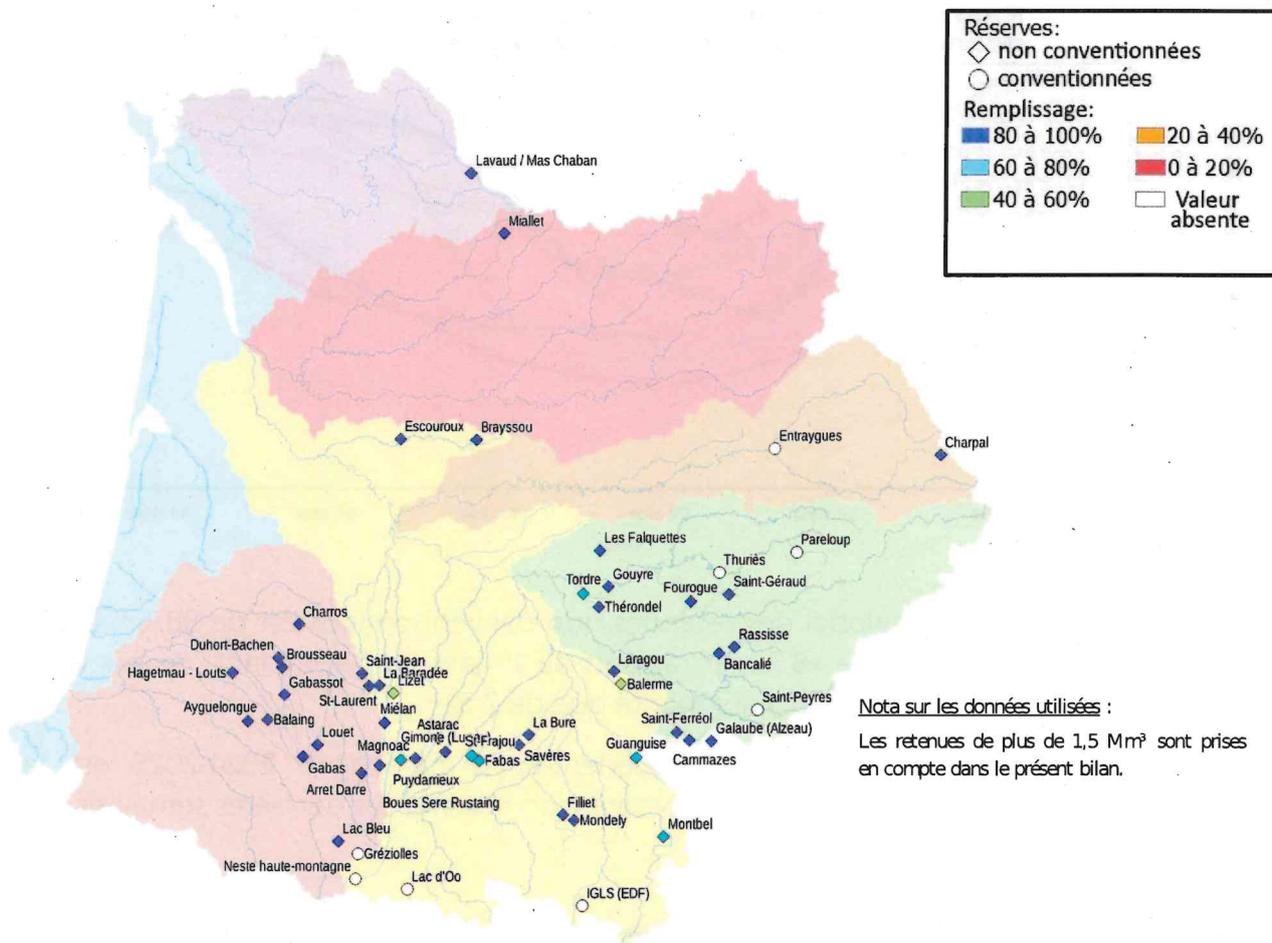


Nota sur les données utilisées :

Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.



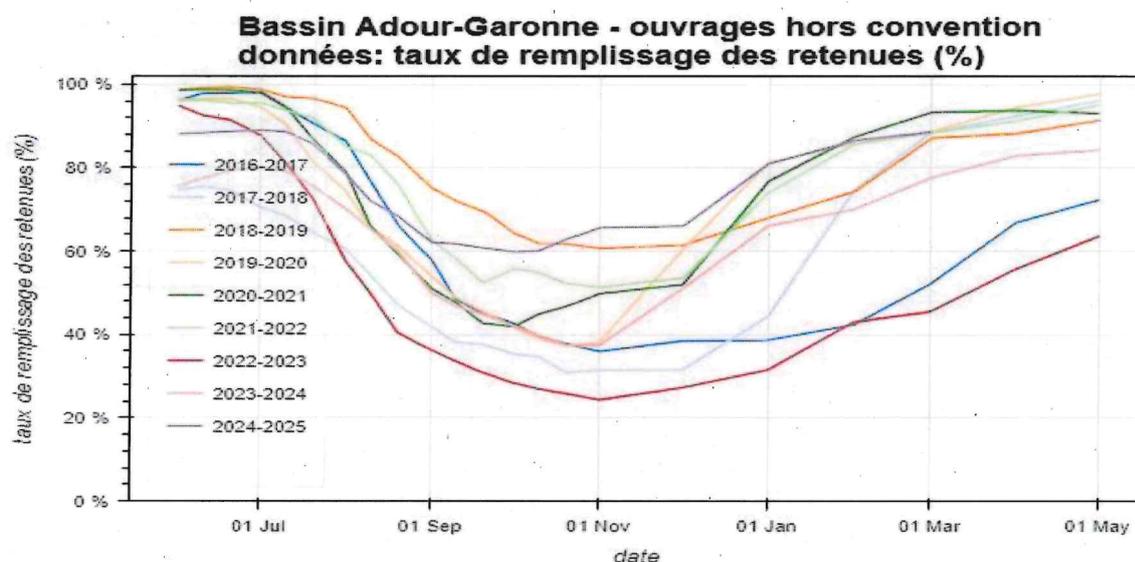
Taux de remplissage des barrages conventionnés et non conventionnés au 1^{er} mars 2025



La majorité des taux de remplissage des retenues suivies dans le bassin Adour-Garonne est comprise entre 80 et 100 %. 6 retenues ont un taux de remplissage compris entre 60 et 80 % et 2 entre 40 et 60 % (Balermes sur la Garonne et Lizet sur la Neste). Les retenues les plus en difficultés se trouvent sur le sous-bassin de la Garonne.

Les deux plus grosses retenues du territoire : Montbel (60 Mm³) et la Ganguise (44 Mm³) sont toutes les deux remplies à 71,5 %.

Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1^{er} février 2025 et au 1^{er} mars 2025



Le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 88,7 % au 1^{er} mars soit une évolution de +8 % par rapport au 1^{er} janvier. Cependant, depuis le 1^{er} février, le taux de remplissage n'a augmenté que de 2 %.

En comparaison avec les années précédentes, la campagne 2024-2025 est la deuxième meilleure année malgré une progression ralentie ces dernières semaines.

Sous-bassin (hors réserves sous convention)	Taux de remplissage 1er mars 2025 (%)	Taux de remplissage 1er mars 2024 (%)	Taux de remplissage 1er février 2025 (%)	Taux de remplissage 1er février 2024 (%)	Taux de remplissage 1er janvier 2025 (%)
Adour	96,9%	91,5%	96,7%	88,4%	92,0%
Charente	100,0%	101,2%	101,4%	97,0%	94,8%
Dordogne	100,5%	101,4%	100,8%	100,4%	99,2%
Garonne	76,6%	48,5%	72,5%	43,0%	64,4%
Lot	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Système Neste	91,0%	92,2%	86,0%	80,1%	83,4%
Tarn-Aveyron	95,6%	93,8%	96,8%	80,5%	91,6%
Total non conventionné	88,7%	77,7%	86,6%	70,1%	81,0%

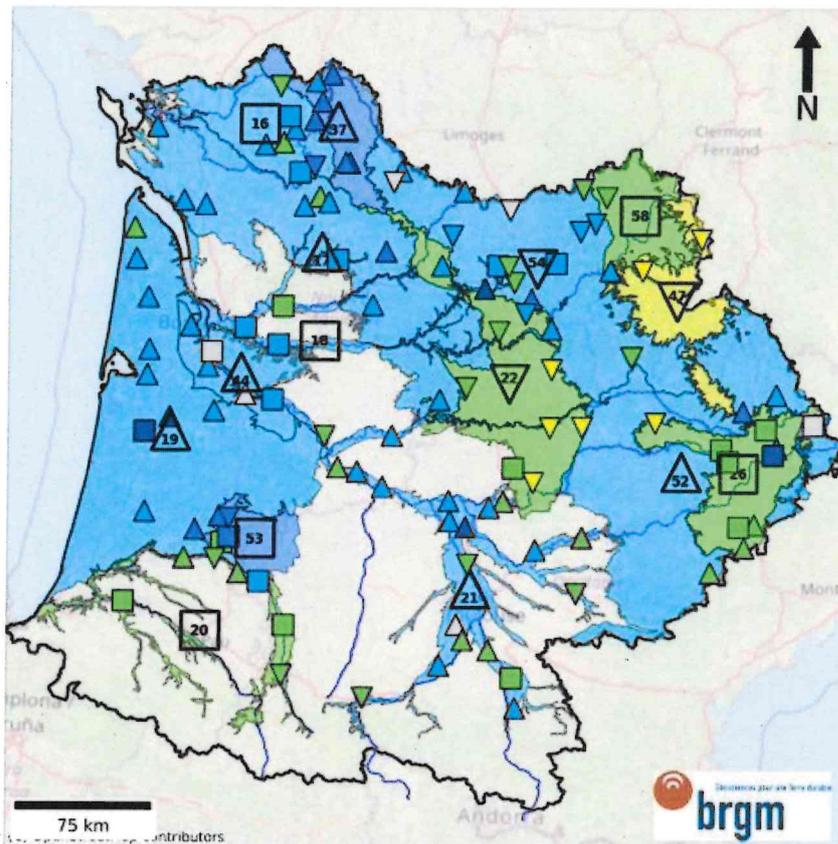
Au 1^{er} mars, les sous-bassins présentent des taux de remplissage globalement au-dessus de 90 %, sauf pour la Garonne : 76,6 %. Par rapport à l'année dernière à la même période, le taux de remplissage global est supérieur de 11 points.

La Garonne présente également un meilleur remplissage par rapport à 2024 (+28 %). Cependant, la situation n'est pas idéale au vu des taux de remplissage des retenues ayant le plus grand volume du territoire comme vu précédemment.

Février 2025

Nota :

L'Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ».



Evolution récente :

- △ Hausse
- Stable
- ▽ Baisse
- Indéterminée

Niveau des nappes :

- Très haut
- Haut
- Modérément haut
- Autour de la moyenne
- Modérément bas
- Bas
- Très bas
- Indéterminé

Grands systèmes aquifères du bassin Adour-Garonne

- G16 – Nappes des calcaires du Jurassique moyen et supérieur des Charentes
- G17 – Nappes des calcaires crétacés du Périgord et du bassin Angoumois
- G18 – Nappes alluviales de la Garonne aval, de la Dordogne et de leurs principaux affluents
- G19 – Nappes des formations plioquaternaires du bassin aquitain
- G20 – Nappes alluviales de l'Adour et du Gave de Pau
- G21 – Nappes alluviales de la Garonne amont et de ses principaux affluents
- G22 – Nappe des calcaires jurassiques karstifiés des Causses du Quercy et de leurs bordures
- G26 – Nappes des calcaires jurassiques karstifiés des Grands Causses et de la bordure cévenole
- G37 – Nappes des calcaires jurassiques de la Brienne et du Poitou et karst de la Rochefoucauld
- G44 – Nappes des calcaires oligocènes de l'Entre-deux-Mers
- G47 – Nappes des formations volcaniques du Massif Central
- G52 – Nappes du socle des Cévennes, de Margeride, de Ségala et de la Montagne noire
- G53 – Nappe des sables fauves et calcaires miocènes de l'Armagnac
- G54 – Nappes du socle du plateau du Limousin et de la Chataigneraie
- G58 – Nappes du socle de la Combraille et du plateau de Millevaches

Si la moitié des indicateurs n'enregistre aucun changement de classe d'IPS en février, comme c'est régulièrement le cas à l'instar de ces derniers mois, excepté janvier, la majorité des évolutions (39 %) correspond à une baisse de classes d'IPS, en général limitée à une classe (32 %). Cela indique que, les précipitations globalement voisines de la normale depuis le début de la période de recharge ne permettent pas de s'approcher de niveaux de hautes eaux records : la vidange des nappes est un peu plus rapide que la normale pendant cette période de recharge 2024-2025.

En résumé : les niveaux d'étiage 2024 particulièrement élevés permettent de maintenir des niveaux plutôt supérieurs à la moyenne pour un mois de février. Mais la recharge globalement conforme à la normale depuis octobre tend à rapprocher progressivement les niveaux de la moyenne pour le mois considéré. Pour les aquifères les plus réactifs (Causses, volcanisme), on est même localement sous la moyenne pour un mois de février.

Situation au 1^{er} mars 2025

Aucun arrêté de restriction n'est en vigueur sur le bassin Adour-Garonne au 1^{er} mars.

QMJ	Débit moyen journalier exprimé en m ³ /s.
VCN10	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
Période de retour	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaires (humide) et déficitaires (sec).
DOE	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
QA	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
QAR	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
DCR	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
Evapotranspiration	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
Pluie efficace	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
Indicateurs globaux Indicateurs ponctuels	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières

Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9

